

JOURNÉE D'ÉTUDE

organisée par
La chaire Urbanisme et Aménagement Durables (UAD)

LES BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS

en partenariat avec

Le Groupement de recherche sur l'administration
locale en Europe (GRALE)

ENTRÉE GRATUITE
en présentiel ou en distanciel
INSCRIPTION OBLIGATOIRE



OU chaire-uad@univ-lorraine.fr

26
SEPT 2024

AMPHI 1, FACULTÉ DE DROIT,
ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION
ILE DU SAULCY, METZ

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Allocutions d'ouverture**

Pierre Tifine, Doyen de la Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz

Pascal Caille, Titulaire de la chaire UAD de l'Université de Lorraine

Jimmy Meersman, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine

MATINÉE - LES BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS, NOUVEAUX CADRES DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE

1ÈRE SESSION

REGARDS CROISÉS SUR LE CONCEPT DE BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS

Présidence : **Aurélien Biscuit**, Secrétaire général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

9h15 **Le regard du conseiller diplomatique sur les bassins de vie transfrontaliers**

Philippe Lacoste, Conseiller diplomatique auprès de la préfète de la région Grand Est

9h25 **Le regard de l'historien sur les bassins de vie transfrontaliers**

Sylvain Schirmann, Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Strasbourg

9h35 **Le regard du sociologue sur les bassins de vie transfrontaliers**

Eguzki Urteaga, Professeur de sociologie à l'Université du Pays Basque

9h45 **Le regard du géographe sur les bassins de vie transfrontaliers**

Grégory Hamez, Professeur de géographie et d'aménagement à l'Université de Lorraine

9h55 Le regard du juriste sur les bassins de vie transfrontaliers

Nicolas Kada, Professeur de droit public à l'Université Grenoble Alpes, Codirecteur du GRALE

10h05 Débats

10h45 Pause

2ÈME SESSION

LES AUTORITÉS COMPÉTENTES AU SEIN DES BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS

Présidence : **Robert Botteghi**, Ingénieur territorial honoraire, ancien Professeur des universités associé à l'Université Côte d'Azur

11h00 La compétence de l'État au sein des bassins de vie transfrontaliers

Thibaud Mulier, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris Nanterre

11h10 La compétence des collectivités territoriales au sein des bassins de vie transfrontaliers

Jimmy Meersman, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine

11h20 Le rôle des groupements européens de coopération territoriale (GECT) au sein des bassins de vie transfrontaliers

Patrice Harster, Directeur général du GECT Eurodistrict Pamina

11h30 La redistribution des compétences par le droit à la différenciation territoriale et l'incidence sur les bassins de vie transfrontaliers

Nadine Dantonel-Cor, Professeure de droit public à l'Université de Lorraine

11h40 Débats

12h15 Pause déjeuner

APRÈS-MIDI - LES BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS, VECTEURS DE CONTINUITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE

3ÈME SESSION

CONTINUITÉS URBANISTIQUES ET BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS

Présidence : **Pascal Caille**, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine

- 14H00 Les enjeux juridiques de l'urbanisme transfrontalier**
Jean-Bernard Auby, Professeur émérite de droit public à Sciences Po Paris
- 14h10 La planification territoriale transfrontalière. Le cas du schéma de développement territorial de la Grande Région**
Florence Jacquy, Gérante du Secrétariat du Sommet de la Grande Région
- 14h20 L'aménagement transfrontalier. Le cas de l'opération d'intérêt national Alzette-Belval**
Damien Nerkowski, Directeur général de l'établissement public d'aménagement Alzette-Belval
- 14h30 Débats**

4ÈME SESSION

CONTINUITÉS ENVIRONNEMENTALES ET BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS

Présidence : **Katia Blairon**, Professeure de droit public à l'Université de Lorraine

- 15h00 Les enjeux juridiques de l'environnement transfrontalier**
Philippe Billet, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- 15h10 Les parcs naturels transfrontaliers. Le cas de la réserve de biosphère transfrontière « Vosges du Nord-Pfälzerwald »**
Rita Jacob-Bauer, Directrice du Parc naturel régional des Vosges du Nord

15h20 Les rivières transfrontalières. Les cas de la Moselle et de la Sarre

Aline Lombard, Cheffe de la délégation française des Commissions Internationales pour la protection de la Moselle et de la Sarre, Adjointe au chef de service Eau, Biodiversité, Paysages de la DREAL Grand Est

15h30 Débats

16h00 Pause

5ÈME SESSION

CONTINUITÉS DU SERVICE PUBLIC ET BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS

Présidence : **Caroline Faure**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine

16h15 Les enjeux juridiques du service public transfrontalier

Christophe Fardet, Professeur de droit public à l'Université de Lorraine

16h25 Le service public des transports en commun. Le cas de l'extension transfrontalière du réseau de tramway entre Kehl et Strasbourg

Pauline Thiel, Expert juridique à la Direction du Développement Durable et des Affaires Juridiques de la Compagnie des Transports Strasbourgeois

16h35 La police aux frontières. Le cas du centre franco-allemand de coopération policière et douanière

Alain Winter, Coordinateur français du centre franco-allemand de coopération policière et douanière

16h45 Débats

17h15 Libres propos conclusifs

Aurélien Biscaut, Secrétaire général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

26

SEPT 2024

**Faculté de Droit, Économie et Administration
Ile du Saulcy, Metz**

La coopération transfrontalière connaît un puissant développement. Mais, paradoxalement, l'action publique est encore trop souvent circonscrite aux frontières administratives, ce qui génère d'importantes discontinuités - environnementales, urbanistiques, économiques, culturelles, sanitaires, etc. - de part et d'autre de la frontière. Les citoyens vivant dans ces territoires transfrontaliers se heurtent également à des difficultés dans leur vie quotidienne.

Dans ce contexte, la notion de bassins de vie transfrontaliers fait une percée. Celle-ci implique de repenser et d'approfondir la coopération transfrontalière, en gommant les discontinuités territoriales. Bien connus d'autres disciplines, les bassins de vie transfrontaliers restent encore insuffisamment pris en compte par le droit français et ne font l'objet d'aucune définition juridique. La réflexion doit être engagée, en faisant preuve de créativité juridique.

Cette journée d'étude propose un dialogue interdisciplinaire et une confrontation des idées entre acteurs du terrain et universitaires sur les bassins de vie transfrontaliers, vecteurs de transformation de l'action publique territoriale. La région Grand Est - qui compte plus de 750 kilomètres de frontières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse - est tout particulièrement concernée.

Coordination scientifique : **Jimmy Meersman**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine.



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



**URBANISME
AMÉNAGEMENT
DURABLES**

